

Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction de l'attractivité des métiers  
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 20 novembre 2025 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPLP ouverts au titre de la session 2026,
- Vu les propositions de la présidente de jury concernant les membres du jury,

**ARRETE**

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPLP, section sciences et techniques médico-sociales, est constitué comme suit pour la session 2026

**Présidente**

Mme Sabine CAROTTI  
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Administration centrale

**Vice-Présidente**

Mme Rachel MASSOT  
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de RENNES

**Secrétaire générale**

Mme Audrey ATTUYER  
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de GRENOBLE

**Membres du jury**

M. Manuel AGUIAR  
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie d' AMIENS

M. Lyes ALIANE  
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de LILLE

M. Claude ANGORA  
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de RENNES

M. Thierry BABOEUF  
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de BORDEAUX

M. Bernard BRAULT  
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de PARIS

Mme Isabelle CAZIN  
Personne à compétences particulières

Académie de RENNES

Mme Aude CHASTEL  
Professeure de lycée professionnel

Académie de GRENOBLE

Mme Sylvie CROSNIER  
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de NANTES

Mme Sophie DE RIEDMATTEN  
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de POITIERS

Mme Irène DUCHESNE  
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de CRETEIL

Mme Anne DURAND  
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de NICE

M. Guillaume FOUQUET  
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de LILLE

Mme Carole FREZIER  
Inspectrice de l'éducation nationale

M. Alexandre FUNDONE  
Inspecteur de l'éducation nationale

Mme Magali GUINEBRETIERE  
Inspectrice de l'éducation nationale

M. Richard HEUZE  
Inspecteur de l'éducation nationale

Mme MARIE LAURE KAHN  
Professeure de lycée professionnel

Mme Florèle LEFEVRE  
Personne à compétences particulières

Mme Mireille LE GUILLOU  
Professeure de lycée professionnel

M. Pascal LETELLIER  
Professeur de lycée professionnel

Mme Corinne LHAUTE-JOST  
Professeure de lycée professionnel

M. Noredine MOUSSAOUI  
Inspecteur de l'éducation nationale

M. Jean-Baptiste NIOT  
Professeur de lycée professionnel

Mme Valentina OUTKINA  
Inspectrice de l'éducation nationale

Mme Mélanie POLETTE  
Professeure de lycée professionnel

Mme Sophie PROST  
Inspectrice de l'éducation nationale

M. Christophe RAGOT  
Professeur de lycée professionnel

M. Jeremie RANQUE  
Inspecteur de l'éducation nationale

Mme Cécile ROSA  
Professeure de lycée professionnel

M. Paul SIERRA MORENO  
Inspecteur de l'éducation nationale

Mme Paula SIMAO  
Professeure de lycée professionnel

Académie de LYON

Académie de NICE

Académie de NANTES

Académie de VERSAILLES

Académie de GRENOBLE

Académie d' AMIENS

Académie de PARIS

Académie de CRETEIL

Académie de CRETEIL

Académie de STRASBOURG

Académie de DIJON

Académie de GRENOBLE

Académie de REIMS

Académie de DIJON

Académie d' ORLEANS-TOURS

Académie de BORDEAUX

Académie de GRENOBLE

Académie de DIJON

Académie d' ORLEANS-TOURS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 01 DEC. 2025

Pour le ministre de l'éducation nationale,  
et par délégation,  
La sous-directrice de l'attractivité des métiers  
et du recrutement

Nadine COLLINEAU